

FORMATION MENER LES AUDITIONS INTER

CODE P213

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur : A définir

<p>Programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du processus « enquête pour faits supposés de violences internes » <ul style="list-style-type: none"> ○ Les objectifs des auditions ○ Les étapes d'une audition (Convocation/préparation/les étapes de l'entretien/le post entretien) • Les conditions de la réussite d'une audition <ul style="list-style-type: none"> ○ Les 14 clés communication : <ul style="list-style-type: none"> - les outils de communication et de positionnement - les outils d'aide à l'expression - La mise en confiance ○ L'animation des auditions : <ul style="list-style-type: none"> - victime présumée des faits de harcèlement - témoin d'agissements supposés. - Salarié mis en cause dans le signalement des agissements supposés ○ Les 6 situations à gérer 		
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de mener les auditions dans le respect des procédures en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes • Être capable de maîtriser les outils de communication adaptés aux auditions 		
<p>Prérequis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire la langue française 		
<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • QCM 	<p>Sanction de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Boîte à outils sur clé usb
<p>Lieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans nos salles 	<p>Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour soit 7 heures
<p>Horaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	<p>Coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 750 euros nets de TVA la formation par participant. Tous frais inclus (pauses et déjeuners).
<p>Date(s)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	<p>Nbre de participants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 8 personnes maximum
<p>Moyens techniques et pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) • Ordinateur et vidéoprojecteur • Un tableau 		

V1.1/03/2021